2023 RAPPORT D'ACTIVITES

COMMISSION NATIONALE POUR LES DROITS DE L'ENFANT



Chapitre 1: La Commission nationale pour les droits de l'enfant (CNDE): aspects institutionnels

Jusqu'au mois d'août 2023, le Secrétariat de la CNDE était composé de :

- la Présidente (100%);
- une attachée néerlandophone (80%).

Des suites de la démission de la Présidente, depuis le 15 août 2023 seule l'attachée néerlandophone (80%) est encore active.

Malgré le travail de suivi du secrétariat de la CNDE, le poste d'attachée francophone est toujours vacant, et ce depuis le 2 avril 2020. Le secrétariat de la CNDE fonctionne depuis lors en sous-effectif criant, impactant ainsi en permanence la mise en œuvre de son mandat.

En septembre 2023 l'Inspecteur des finances a marqué son accord pour le recrutement de deux postes A2, en remplacement des postes A1 actuels, tel que décidé par le Bureau et l'Organe intergouvernemental respectivement en 2019 et 2020.

En date du 31 décembre 2023, les recrutements des postes A2 n'avaient pas encore été entamés, ni le recrutement de la nouvelle présidence. Les raisons invoquées sont la charge de travail du personnel en charge des recrutements au sein du SPF Justice. Le lancement des procédures est prévu au mois de février 2024.

Sur proposition de la FWB (Art.4 Accord de coopération) Benoît Van Keirsbilck rejoint désormais Joost Van Haelst en tant que vice-président francophone de la CNDE.

Par ailleurs, le mandat de Joost Van Haelst touchant à son terme, sa nomination en tant que Vice-président à fait l'objet d'une prolongation.

Les Arrêtés royaux confirmant les deux désignations pour un mandat de 5 ans étaient fin 2023 en attente de signature.

Chapitre 2 : Les travaux de la Commission

Le rapport d'activités est basé sur le plan de gestion 2023-2024. Il suit le plus possible les objectifs et activités reprises dans ce plan et en donne l'état d'avancée. Dans ce rapport, vous pouvez découvrir notre travail de manière très concise. Nous serons heureuses de vous présenter nos projets plus en détail lors de notre séance plénière ou à d'autres occasions. Vous pouvez également nous contacter par e-mail ou par téléphone pour plus d'informations ! info@ncrk-cnde.be

La vacance de la présidence de la CNDE depuis le mois d'août 2023 a eu un impact important sur la possibilité de mise en œuvre du plan de gestion. Les projets de grande envergure (Indicateurs nationaux droits de l'enfant et Stratégie de communication notamment) ont été mis en suspens en attendant une renforcement du personnel.

OBJECTIF 1 - Contribuer à la rédaction d'autres documents en lien avec les droits de l'enfant que l'Etat belge est tenu de déposer auprès des instances internationales (Art. 2, §2 Accord de coopération)

Activité 1 - Préparer une base de données

Dans le courant de l'année 2022 nous avons élaboré un canevas de cartographie droits de l'enfant permettant à chaque entité d'y recenser les actions et politiques mises en œuvre pour la mise en œuvre des Observation finales adressées à la Belgique en 2019. Fin 2022 nous avons réceptionné les cartographies complétées d'une partie des points de contact dans les administrations. En 2023 les données des entités ont été intégrées dans un tableau de suivi général et des demandes complémentaires ont été discutées lors d'entretiens bilatéraux avec les différents points de contact. Les informations additionnelles étaient attendues pour la fin du mois d'octobre 2023, mais leur réception a été postposée à 2024 pour la plupart des entités.

Pour plus de détails voir activité 10 (Cartographie nationale des droits de l'enfant). Les données récoltées dans le cadre de la cartographie pourront servir de base pour les exercices de rapportage, moyennant approbation gouvernementale et actualisation par nos points de contacts dans les diverses administrations.

Activité 2 - Suivi UN Global Study on Children Deprived of Liberty (UNGS)

Dans le cadre du projet 'Indicateurs nationaux droits de l'enfant' il était prévu d'examiner si les 'indicateurs' de l'étude mondiale pouvaient être intégrés dans le développement des Indicateurs nationaux pour les droits de l'enfant en Belgique. Le projet d'indicateurs ayant été mis en suspens dans l'attente d'une nouvelle présidence, les travaux à ce sujet n'ont pas encore été entamés.

Activité 3 - Contribuer à la révision du Plan d'action national Garantie européenne enfance

La CNDE a été sollicitée à plusieurs reprises cette année par le SPP intégration sociale pour donner son avis lors du suivi du Plan d'action national Garantie européenne enfance et de son actualisation.

En plus d'une rencontre bilatérale en mars 2023, le Secrétariat a participé aux différents séminaires thématiques (alimentation; logement; soins de santé; éducation et accueil) organisés par le SPP intégration sociale. Ces séminaires avaient pour objectif d'alimenter les discussions dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union Européenne, de préparer le rapport intermédiaire ainsi que d'inspirer les prochaines législatures.

OBJECTIF 2 - Coordonner la collecte, l'analyse et le traitement d'un minimum de données pour le Comité des droits de l'enfant afin de pouvoir évaluer la situation des enfants sur le territoire national (Art. 2, §3 Accord de coopération)

Activité 4 : Étude spécifique concernant les droits des enfants placés en institutions publiques de protection de la jeunesse/GI

Entre janvier et mars 2023 le secrétariat s'est penché sur les différentes relectures de l'étude après sa mise en page. Les travaux de graphisme effectués par l'entreprise *Pouce- pied* ont étés finalisés en mars 2023.

La séance plénière de mars 2023 a été consacrée entièrement à la présentation des résultats de l'étude.

La diffusion plus large a été postposée à la demande de l'entreprise de communication en charge de la stratégie de communication. L'objectif était de créer une communication originale à l'attention des directions des IPPJ's/GI's et des administrations. La production du matériel à cet effet ayant pris un retard important (et le secrétariat ne souhaitant pas procéder à une diffusion grand public avant d'avoir communiqué envers ce public-ci), la diffusion plus généralisée de l'étude a été postposée de quelques mois.

Fin juin 2023 chaque direction d'IPPJ/GI, ainsi que différents membres de l'administration et certains cabinets politiques ont reçu une boîte personnalisée au nom de la CNDE. Dans le boîte se trouvait une couronne, une lettre d'accompagnement les remerciant de leur implication et leur expliquant le modus operandi de la couronne, ainsi que la publication de l'étude elle-même. Quand une personne pose la couronne sur la tête, un microphone s'active et diffuse une message de remerciements dicté par le Secrétariat, ainsi que des citations d'enfants tirées de l'étude. L'idée était que cette couronne circule parmi les membres du personnel et qu'ainsi tout le monde puisse être informé. Différents contacts ont par la suite été entrepris avec les établissements afin d'avoir leurs retours. De manière générale l'initiative a été saluée et, comme nous le souhaitions, l'intérêt pour les résultats suscité.

Fin septembre 2023 une fiche d'information spécifique à l'attention des acteurs judiciaires et policiers (juges de la jeunesse, avocats et police) a été créé et diffusée. A notre demande le secrétariat du Collège des Cours et tribunaux s'est chargé de la diffusion auprès des Juges de la jeunesse du pays. Les avocats ont été informés par avocats.be et le *Orde van de Vlaamse Balies*. La diffusion plus généralisée a été entamée en septembre 2023, par le biais d'envoi ciblés (secteur académique et associatif).

Activité 5 - Révision des Indicateurs nationaux des droits de l'enfants

Tout au long de l'année 2022 des travaux préparatoires pour le déploiement du projet d'indicateurs nationaux *GlobalChild* ont été menés par le secrétariat. Son lancement était prévu en mars 2023. Néanmoins, fin 2022 d'importantes divergences sont apparues entre notre conception du projet et celle de l'équipe de *GlobalChild*, se rajoutant à une collaboration difficile depuis l'entame de la collaboration.

Les discussions organisées début 2023 à ce sujet, avec notamment le *Steering Comitee* de *GlobalChild*, ont menés à la décision du Bureau (réunion du 30 mars 2023) de mettre fin à la collaboration. Le manque de pérennité du projet et le manque de compatibilité avec la structure étatique belge en sont la principale origine. Il est décidé de désormais travailler au développement d'indicateurs propres, basés sur les indicateurs *GlobalChild* qui rentrent dans le domaine publique, et qui seront liés à une plateforme numérique développée par la CNDE, permettant ainsi d'être plus adaptée aux besoins spécifiques de la Belgique.

Un liste préliminaire d'indicateurs prioritaires pour le contexte belge est élaborée au sein du Secrétariat. Celle-ci est basée sur la sélection des thématiques faites par le GOV et l'ADV en 2022 dans la liste des indicateurs *GlobalChild*, en tenant compte des indicateurs retenus pour le *Vlaamse Kinderrechtenmonitor 2.0*. et des *reporting guidelines* du CRC.

Concernant le développement de la plate-forme, des contacts ont été entrepris avec l'agence SPADE, spécialisée dans le développement participatif de plateformes digitales. Lors de la réunion de juin 2023 le Bureau a donné un accord de principe pour l'initiation du projet dans une temporalité restant à définir et dépendante du renforcement du cadre du personnel du Secrétariat de la CNDE. Les projections budgétaires ont été faites à cet effet dans le projet de Budget 2024.

Sur proposition du Bureau, étant donné l'envergure du projet, les travaux ont été suspendus dans l'attente de désignation de la nouvelle présidence.

Dans ce cadre également, le Secrétariat de la CNDE fait partie du Comité de pilotage pour l'élaboration du *Vlaamse Kinderrechtenmonitor 2.0* afin d'apporter son expertise et d'aligner au mieux ces deux démarches complémentaires. Différentes réunions et révisions des travaux produits ont eu lieu tout au long de l'année 2023. Le Secrétariat est intervenu lors de la présentation officielle du *Vlaamse Kinderrechtenmonitor 2.0* le 29 novembre 2023 pour y présenter les travaux de la CNDE sur les Indicateurs nationaux et les liens actuels et futurs avec le *Vlaamse Kinderrechtenmonitor*.

OBJECTIF 3 - Stimuler une concertation et un échange d'informations permanent entre les différentes autorités et instances s'occupant des droits de l'enfant (Art. 2 , §4 Accord de coopération)

Activité 6 - Réunion GOV, ADV et Bureau

Organe Intergouvernemental (GOV)

Réunion en présentiel du 12 juin 2023 :

- Présentation du budget 2024;
- Organisation du départ de la présidente et de la période de transition.

Réunion en présentiel du 4 décembre 2023:

- Augmentation budgétaire 2024 : discussions et approbation ;
- Affectation des réserves financières de la CNDE ;
- Recrutements (présidence et attachés);
- Etat des lieux travaux CNDE.

Organe d'avis (ADV)

Réunion en présentiel du 5 octobre 2023 :

- Accueil des nouveaux membres ;
- Fonctionnement de l'ADV;
- Avantages et points d'amélioration ;
- Nouveau fonctionnement proposé;
- Actualités/prochaines actions potentielles.

Réunion en présentiel du 14 décembre 2023 :

- Actualités générale ;
- Actualités des membres ;
- Thématiques d'avis proposées ;
- Validation mode de fonctionnement ADV.

Bureau

Réunion en présentiel du 30 mars 2023

- Rapport annuel et financier 2022;
- Finances et personnel CNDE;
- Plan de gestion et Budget 2023-2024 ;
- Révision Indicateurs nationaux droits de l'enfant ;
- Cartographie droits de l'enfant ;
- Fight4YourRight;
- Rapportage des enfants.

Réunion en présentiel du 9 juin 2023

Organisation du départ de la présidente et de la période de transition.

<u>Concertation électronique de février 2023</u>: Demande d'approbation du projet d'appel d'offres dans le cadre de l'externalisation d'une mission de communication à long terme de la CNDE.

Activité 7 - Séance plénière CNDE

A l'occasion de la publication de l'étude « Enfants placés en IPPJ ou en Gl's et leurs droits. Qu'en pensent-ils ? », la séance plénière de 2023 a été dédiée à la présentation des résultats.

La séance plénière a eu lieu le 9 mars 2023 et a rassemblé 37 participants.

Activité 8 - Participation à des groupes de réflexion, des plates-formes de concertation, des comités de pilotage d'études.

- Plateforme des droits humains (mensuellement);
- Reflectiegroep Jeugd- en Kinderrechten (30/03/2023);
- Groupe permanent de suivi de la mise en œuvre de la CDE (GP CIDE FWB + RW) (14/03/2023, 14/11/2023);
- Participation au Comité de pilotage du Vlaamse Kinderrechtenmonitor 2.0.
 (27/04/2023, 04/07/2023, 05/09/2023, 29/11/2023);
- Concertations dans le cadre de la European Child Guarantee à l'initiative du SPP Intégration sociale (22/03/2023, 14/09/2023, 19/10/2023);
- Comité de pilotage relatif aux violences dites éducatives et ordinaires, à l'initiative de DEI-Belgique (28/02/2023, 27/03/2023, 18/04/2023, 22/05/2023, 22/06/2023, 10/08/2023);
- Echange de bonnes pratiques avec le directeur de programme du 'Child Rights Index for the federal states in Germany' (25/08/2023);
- Réunions du Working Group B.3 / E.2 on the evaluation of the Children, Youth and Children's Rights Policy Agendas dans le cadre de la présidence Belge du Conseil de l'Union européenne, sous l'égide du département Cultuur Jeugd en Media van de Vlaamse Overheid;
- Echanges avec le Prof. Dr. Laura Lundy concernant la participation de la CNDE au Childrights questionnaire en lien avec le projet de rapportage des enfants (09/01/2023, 06/03/2023);
- Rencontre de nouveaux représentants d'organisations membres ou de gouvernements (Vlaamse Scholierenkoepel 21/02/2023, Délégué Général aux droits de l'enfant 20/04/2023, Cabinet du Premier Ministre 14/03/2023, Vlaamse Jeugdraad 20/03/2023);
- Comité de pilotage de la COP des enfants sous la guidance de Unicef Belgique (03/03/2023,23/06/2023, 08/09/2023, 6/11/2023, 13/11/2023);

- Membre du beschermcomité GUIDE (Growing Up in Digital Europe)

OBJECTIF 4 - Surveiller les mesures d'exécution qui sont nécessaires afin de satisfaire aux suggestions et recommandations du Comité des droits de l'enfant (Art. 2, §5 Accord de coopération)

Activité 9 - Fight4YourRight (F4YR) : une version nationale adaptée aux jeunes des Observations finales du Comité des droits de l'enfant des Nations unies (Youth-friendly COBs – YF COBs)

Dans ce projet, initié en 2019 à l'issue l'examen de la Belgique par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies, la CNDE et ses partenaires, en collaboration avec les enfants, se sont saisis des Observations finales de ce Comité afin de rendre autant leur contenu que leur format accessibles pour :

- 1. qu'elles soient mieux connues et utilisées par les enfants, les gouvernements, les professionnels et le grand public ;
- 2. que les enfants puissent contribuer à veiller à ce que la Belgique respecte les droits de l'enfant ;
- 3. et que les enfants puissent davantage participer dans notre société et que leurs opinions soient plus souvent prises en compte.

Pour plus d'informations concernant ce projet ainsi que ces résultats, voir la page dédiée au projet sur notre <u>site internet</u>.

En 2022, une entreprise de communication - Heren Loebas (https://herenloebas.be/) - a été désignée pour développer une campagne de communication pour la diffusion de l'affiche Youthfriendly COB's. Les jeunes ayant participé précédemment au projet ont été consultés quant au contenu de cette campagne. Le lancement de la campagne ainsi développée était prévu pour fin 2022. Etant donné que celle-ci prendrait la forme d'un évènement sur l'espace public il a été choisi d'attendre le printemps et sa météo plus clémente.

En collaboration avec l'association <u>Patrimoine à roulettes</u> et avec l'appui de l'équipe de Heren Loebas, le Secrétariat a organisé le 24 mai 2023, devant le Palais de Justice de Bruxelles, un grand atelier artistique collaboratif durant lequel les lettres du logo F4YR ont été mises en couleur par des jeunes et des acteurs du secteur associatif. Quelques Ministres ont également fait le déplacement.

Une vidéo de l'événement a été créé et cette vidéo a servi de base pour la diffusion des résultats du projet. Ella a été diffusée très largement auprès des différentes organisations partenaires de CNDE et / ou actives dans le domaine de l'éducation et de l'éducation aux droits de l'enfant. Les ministres concernés du gouvernement fédéral et des entités fédérées ont reçu un message plus ciblé également avec une demande de rencontre. La demande étant que dans leurs champs de compétences, ces décideurs politiques incitent à l'utilisation de l'affiche et du texte YF COBs (accompagnés du manuel d'utilisation) comme outils pédagogiques stimulant l'éducation aux droits de l'enfant et la participation des enfants au développement et monitoring des politiques publiques ou activités et projets les concernant.

Vous pouvez consulter la vidéo en suivant ce lien.

Des suites de ces envois nous avons été invités en début d'année scolaire à présenter le projet et ses résultats aux Cabinets des Ministres Somers (Vlaams Viceminister-president, Vlaams minister van Samenleven en Binnenlands Bestuur), Jambon (Vlaams minister van Buitenlandse Zaken, Cultuur, Digitalisering en Facilitair Management) et Weyts (Vlaams viceminister-president bevoegd voor Onderwijs, Sport, Dierenwelzijn en Vlaamse Rand).

Les relances d'initiatives de concertation vers d'autres Cabinets pertinents ont été mis en suspens. Il est effet déconseillé de continuer à faire la promotion de l'utilisation de l'affiche sans déjà disposer du manuel d'utilisation à l'attention de professionnels qui l'accompagne. (voir ci-dessous).

L'élaboration du manuel d'utilisation de l'affiche a été pensée et planifiée en partenariat avec le KeKi et la Code. Dans un premier temps, au mois de mai 2023 des contacts ont été établis avec le programme de formation des enseignants du *Multidisciplinair Instituut Lerarenopleiding* (MILO) de la *Vrije Universiteit Brussel*. La rédaction du manuel d'utilisation de l'affiche a été confiée à une étudiante dans le cadre de son travail de fin d'étude. Durant les mois d'été un relecture de son travail a été effectuée par le KeKi, la Code et le Secrétariat de la CNDE. Le document représente une bonne base de travail, mais nécessité un remaniement approfondi. Il a été convenu que La Code, se basant sur ce premier document, rédigerait un projet de manuel, qui serait ensuite retravaillé en collaboration avec le Secrétariat avant d'être testé auprès d'enseignants et d'autres professionnels par la Code. Ce travail était initialement prévu au début de l'automne. Pour des raisons d'agenda il a été décidé conjointement de postposer la rédaction à début 2024.

Outre le plaidoyer quotidien pour l'utilisation de l'affiche que nous menons lors de nos différents contacts formels et informels, nous avons en mars 2023 été présenter le projet au *Vlaamse onderwijsraad* (VLOR).

Activité 10 - Cartographie nationale des droits de l'enfant.

Le Comité des droits de l'enfant des Nations unies demande à la Belgique de développer une politique globale en matière de droits de l'enfant qui couvre tous les aspects de la Convention relative aux droits de l'enfant et qui reflète les dynamiques régionales. Dans ce cadre, il a été décidé d'élaborer une Cartographie nationale des droits de l'enfant pour la Belgique. L'objectif de cette Cartographie est de répertorier les actions existantes et prévues pour la mise en œuvre des Observations finales de 2019 en Belgique et, sur cette base, d'identifier les 'blind spots' où des actions (supplémentaires) devraient être entreprises, tant au niveau intra- qu'intergouvernemental. Un avantage secondaire important sera de préparer l'exercice de rapportage à venir pour le Comité des droits de l'enfant des Nations unies et d'alimenter les Indicateurs nationaux droits de l'enfant 2.0. En effet, en fusionnant les données de la Cartographie dans le projet plus global des Indicateurs nationaux, le Secrétariat se dote d'un outil permettant de répondre à deux de ses missions qui sont 1/ la récolte de données, notamment en vue du rapportage auprès du CRC, ainsi que 2/ la création d'un outil de monitoring pour le suivi des Observations finales qui lui incombe (Voir activité 5).

Début 2023 toutes les cartographies complétées par les points de contact dans les administrations ont été réceptionnées et fusionnées.

Le constat général est qu'elles ont été extrêmement bien remplies par la majorité des administrations qui l'ont complétée. Nous n'avons néanmoins pas réceptionné de données pour la COCOF (raison invoquée : manque de personnel), COCOM (raison invoquée : absence de coordination DE), Région Bruxelles-capitale (pas de représentant GOV, ni ADM). Des discussion bilatérales ont eu lieu pour débloquer ces situations mais sans résultat probant à l'heure actuelle (voir également à ce sujet le point sur le groupe de travail 'coordination' ci-dessous).

- Une première analyse des données a été effectuée et différents documents de travail en ont été extraits :
- Une analyse par entité, contenant des pistes d'action concrètes et des questions additionnelles;
- Des remarques générales (structure, format, lacunes, ...)
- Des pistes d'action : global et plus ciblées.

Entre mai et juin 2023 des rencontres bilatérales ont été organisées avec toutes les administrations qui ont complété la Cartographie. Les résultats des analyses par entités leur ont été communiqués et des questions additionnelles leur ont été soumises. La réponse aux questions additionnelles étaient attendues pour la fin du mois d'octobre 2023. Fin 2023 seul la Communauté germanophone avait transmis ses informations additionnelles. Nous devrions réceptionner début 2024 les ajouts des autres entités.

Avec leur accord préalable, la Cartographie fusionnée a été partagée avec les différents points de contact dans les administration, avec pour objectif de pouvoir s'inspirer des actions entreprises et/ou communiquées par les autres entités.

Suite aux constats découlant du processus de complétion et aux discussions à ce sujet lors des réunions bilatérales, en juillet 2023 un premier groupe de travail axé sur la coordination a vu le jour. L'objectif de la rencontre était un échange sur les différents modèles de coordination droits de l'enfant existants. Les modèles de coordination DE du côté néerlandophone (Horizontaal overleggroep Jeugd en kinderrechtenbeleid) ainsi que de la FWB et de la Région Wallone (GP CIDE's) y ont été présentés par les points de contact en vue d'inspirer la création de mécanismes similaires pour la COCOM et le Fédéral.

A la demande de la représentante COCOM au sein du GOV un courrier a été envoyé au Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale et Président du Collège réuni de la Commission communautaire commune, afin de prévoir la création structurelle de réseaux de 'points de contact droits de l'enfant' au sein des administrations concernées par les matières droits de l'enfant, en dialogue avec les cabinets impliqués.

Les constats généraux découlant de la première analysé ont été partagés avec le GOV lors de la réunion de juin 2023.

OBJECTIF 5 - Faire des propositions ou des recommandations non contraignantes relatives aux suggestions et recommandations du Comité des droits de l'enfant (Art. 2 , §5 Accord de coopération)

Activité 11 - Soutenir la rédaction des avis de l'Organe d'avis et leur diffusion.

L'Organe d'avis n'a travaillé à aucun avis en 2023.

Suite à ce constat et à la demande de ses membres, une réunion a été organisée en octobre 2023 pour repenser le fonctionnement de l'ADV. Le fonctionnement existant y a été débattu et des améliorations proposées. Sa basant sur ces constats et discussions, des améliorations ont été intégrées au fonctionnement existant, des délais ont été définis pour les différentes étapes du processus et celui-ci a été formalisé dans un document.

Il a également été décidé d'organiser 3 réunions par an afin de susciter des échanges autres qu'autour la rédaction d'avis spécifiques, de réfléchir de façon plus structurée aux différents thèmes dont l'ADV pourrait se saisir et de dynamiser le groupe.

Un première réunion découlant de ce nouveau fonctionnement a été organisée en décembre 2023. Les nouveaux représentants pour les services de Délégué Général aux droits de l'enfant et pour l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur y ont été accueillis et les sujets pour l'année 2024 débattus et priorisés.

Activité 13 - Préparer des propositions pour les notes de politique générale de ministres avec des compétences en droits de l'enfant.

Aucune demande n'a été réceptionné dans ce cadre cette année.

OBJECTIF 6 - Soutenir le fonctionnement journalier de la CNDE

Activité 14 - Rédaction du rapport d'activités et du rapport financier 2023

Les rapports d'activités et financier 2023 ont été préparés fin 2023. Leur actualisation et approbation est prévue début 2024.

Activité 15 - Rédaction du budget 2024

Une proposition de budget 2024 et une demande d'augmentation des contributions étatiques pour l'année 2024 a été soumise en réunion GOV en juin 2023 et validée lors de la réunion de décembre 2023.

En préparation des discussion et en soutien pour les démarches internes propres aux entités, une note interne reprenant l'historique des budgets alloués à la CNDE et des réserves dont elle dispose a été élaborée.

Activité 16 - Formations

En mars 2023 Anne Bourgeois et Karen Van Laethem ont participé à la formation 'Communication interpersonnelle' organisée par BOSA.

En septembre 2023 Anne Bourgeois a participé à la formation en ligne 'Prise de parole en public' organisée par BOSA.

Activité 17 - Actualisation liste des membres

La liste de membre est actualisée tout au long de l'année dès réception de l'information, l directe ou indirecte, de changement de représentants chez les membres.

La liste est consultable en ligne : https://ncrk-cnde.be/fr/a-propos-de-la-commission-nationale-pour-les-droits-de-l-enfant/composition/les-membres-de-la-commission/

Activité 18 - Veiller au maintien permanent des effectifs de l'ensemble du personnel de la CNDE

Malgré les efforts en ce sens en 2023, le poste d'attaché francophone n'a toujours pas été rempli. De plus, en mai 2023 la présidente, Mme. Karen Van Laethem a remis sa démission. Son mandat à la CNDE a pris fin au mois d'août 2023.

Depuis le mois d'août 2023 l'attachée néerlandophone, Anne Bourgeois, est seule dans l'équipe du secrétariat de la CNDE.

Entre août et octobre 2023, plusieurs questions de l'Inspecteur des finances ont été traitées, principalement sur les aspects financiers liés au recrutement des profils A2 en remplacement des profils A1 actuels.

Les descriptifs de fonction existants ne correspondant pas à la réalité de tâches à accomplir, des nouveaux profils de fonction ont été établis par le Secrétariat.

En l'absence de présidence, les Vice-présidents sont en charge du suivi des procédures de recrutement. Afin de les soutenir dans cette tâche une note a été préparée reprenant les informations dont dispose le Secrétariat à ce sujet.

En octobre 2023 l'Inspecteur des finances a marqué son accord pour les différents engagements. Le début du processus de recrutement a été annoncé et reporté à plusieurs reprises (d'abord prévu en novembre, puis fin décembre et enfin début 2024).

Objectif 7 – Communication

Activité 20 - Entretien du site web

Les activités de la CNDE ont été régulièrement mises à jour et complétées sur le site web.

Activité 23 - Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour la CNDE (outputs projets, recommandations droits de l'enfant, ...)

En mars 2023, suite à un appel d'offres publié fin 2022, la société *Gaga* a été désignée par le Bureau pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour la CNDE. Des réunions avec les membres des différents organes de la CNDE devaient avoir lieu en septembre 2023 pour définir les contours de cette stratégie.

En raison du départ de la présidente, sur proposition du Bureau et avec l'accord de Gaga, il a été décidé de postposer ces travaux en l'attente de désignation d'un nouvelle présidence.

Sur base d'un accord de coopération entre















COMMUNEDE DE BRICKELES - CAPTAGE



GENEENS MAPPELIESE ENGENISES MOTORIES